

Date de séance : 24 avril 2026
Date de convocation : 10 mars 2026
Date d'affichage : 10 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 19
Suffrages exprimés : 27

L'an deux mille vingt-six,
Le 24 avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni en Mairie sous la présidence de
Monsieur Yann PERRON, Maire,

Présents : Mmes, Tinaïck HELARY, Néné DIARRA, Chritine PRÉAUD, Djamila YAKIL, Annie CHARPENTIER (arrivée à 20 heures 03), Laura ANTOLINI, Angélique STULMULLER, Alexandra RAVÉ, Mélissa NAIT-BEKKOU, Angélique DARLAVOIX

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Jean-François BRICOURT, Sébastien DRAY, Rhamid HACHEMI, Jean-Marc BEBEL, Nicolas LOISON, Pascal ZANDOTTI, Jean LEMAIRE

Procurations : Mme Mélanie FAIVRE à M. Yann PERRON
Mme Marie LATORRE à Mme Angélique SUTLMULLER
Mme Marie-José DE CARVALHO à M. Jackie SCHINZEL
Mme Emma LORY à Mme Tinaïck HELARY
M. Matthieu DASSÉ à M. Rhamid HACHEMI
M. Baptiste DEROUALLIERE à M. Pascal ZANDOTTI
M. Cédric BARTH à Mme Néné DIARRA
M. Jean-François MARIANI à M. Jean LEMAIRE
M. Alexandre KARAA à Mme DARLAVOIX

Absent : M. Sébastien COUVET

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Tinaïck HELARY

N°2624

Objet : Subventions communales aux associations, amicales, comités et coopératives pour 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1611-4, L. 1612-1, L. 2311-7,

VU les demandes des associations,

Considérant la nécessité de fixer, pour 2026, les subventions pouvant être allouées aux associations, sociétés ou comités présentés dans le tableau ci-après :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS GARGENVILLOISES	2026
Amicale des sapeurs-pompiers	500,00 €
Babillage	50,00 €
Clan d'Ivar	500,00 €
Club des sans soucis	200,00 €
COG (Club Omnisports de Gargenville) Global	69 500,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Espérance de Gargenville	5 500,00 €
Harmonie batterie Fanfare	1 000,00 €

F,N,A,C,A	250,00 €
MBG Magic Basket	6 000,00 €
Passion du chant	400,00 €
Ring Olympique	200,00 €
Stade Gargenvillois - Football	17 000,00 €
Un pour tous, tous pour Tom	80,00 €
Subventions aux associations	102 180,00 €
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES & ASSOCIATIONS EXTRA MUROS	6 800,00 €
Blues en Seine	2 000,00 €
Arts en ville	4 800,00 €
RESERVE DISPONIBLE	6 020,00 €
TOTAL GENERAL	115 000,00 €

Monsieur Rhamid HACHEMI, président d'association, ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'Unanimité,
Par 20 Voix Pour et 7 Abstentions,

- 1) **ATTRIBUE** sur l'exercice 2026 des subventions aux associations, amicales, comités et coopératives pour 2026 pour un montant global de 115 000 €.
- 2) **DIT** que la dépense sera prélevée sur l'article 65748 du Budget Primitif 2026 de la Commune.

Certifié exécutoire après envoi au contrôle de l'égalité et affichage le 24/04/2026
Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication
Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles (articles R.421-1 et R.421-5 du Code de Justice Administrative)

Pour copie conforme
Le Maire,
Yann PERRON

Pour copie conforme
La secrétaire de séance,
Tinaïck HELARY

